

Bibliothèque anarchiste

L'absurdité de la politique

Sonia Lidina

Sonia Lidina
L'absurdité de la politique
4 avril 1907

extrait le 7 septembre 2026 de l'*anarchie*, tiré d'*Archives
autonomies*

bibliotheque-anarchiste.com

4 avril 1907

Pour démontrer l'absurdité de la politique, il me semble tout à fait superflu de prouver que le suffrage dit universel ne l'est pas. Et superflu aussi de prouver que tout parlementaire, si honnête soit-il, finira par se soucier de ses intérêts, bien plus que de ceux de ses électeurs. L'universalité du suffrage et la probité parlementaire même admises, ne peuvent changer en rien notre conclusion finale. L'élu fait des lois, c'est à dire des règles auxquelles tout le monde doit obéir sous peine de punitions. On nous dit qu'il y a de bonnes et de mauvaises lois. Cependant, il y a une loi fondamentale, qui fait des hommes esclaves d'autres hommes. Cet esclavage est basé sur l'existence de la propriété individuelle. Tant que ce droit existera, il y aura des gens qui auront beaucoup et d'autres rien.

Les uns, possesseurs de moyens de production forcent les autres à accepter leurs conditions de travail, d'où le patronat. Malgré la reconnaissance par presque tous, du droit de propriété, il y a toujours beaucoup de gens qui le violent ; les uns par conviction, les autres par la nécessité que guide la faim. D'où la justification de la police, de la justice et de l'armée (cette dernière plus spécialement tournée contre la révolte des masses) avec inévitablement les punitions : prisons, bagne, mort. La misère engendre la prostitution, l'alcoolisme, la dégénérescence. Les riches, ayant conscience de l'injustice de leurs privilèges, sont forcés de mentir ; ils s'abrutissent donc dans leur cercle étroit. Toute leur vie est pleine de mensonges, d'hypocrisies, complètement dénuée de sens.

Pour supprimer toutes les tares précitées, il faut supprimer la loi fondamentale de la Société, et c'est justement cela que les parlementaires sont impuissants à faire.

La loi ne peut détruire ni la misère, ni l'alcoolisme, ni la prostitution.

Mais, nous dit-on, le législateur peut atténuer toutes ces conditions. Il y a, par exemple, des lois de protection ouvrière.

Nulle loi ne peut protéger les ouvriers contre leurs patrons, pas plus que jadis les serfs contre leurs seigneurs.

D'abord les patrons ne permettraient jamais de faire une loi menaçant sérieusement leurs intérêts. Mais en supposant même qu'une telle loi soit faite, les patrons ne lui obéiraient pas et les ouvriers non plus, sous la menace patronale d'être jetés sur le pavé.

En admettant que les ouvriers se révoltent quand même, point ne serait besoin de lois pour cela. La loi est toujours inutile et superflue.

On peut supposer encore une objection.

Si la loi ne peut rien améliorer, il est évident qu'on ne peut attendre une amélioration que de la Révolution. Mais pour que cette révolution réussisse, il faut qu'elle soit précédée de la révolution dans les cerveaux.

Comme nous avons admis que les députés sont animés des meilleures intentions, on peut se demander, s'ils ne pourraient contribuer à cette révolution cérébrale.

Pour répondre à cette question, il faut préciser en quoi consiste cette révolution.

La société actuelle est basée sur le principe de *l'autorité*, et à vrai dire, il n'y a pas des esclaves et des hommes libres, mais rien que des esclaves.

L'ouvrier est esclave du patron, le patron l'est des conventions, mœurs, etc., comme le soldat est esclave de l'officier et ce dernier de la discipline, de l'opinion publique, etc.

Pour que cette société continue d'exister, il faut que les gens soient pénétrés du principe d'autorité, c'est le résultat de leur éducation.

Du jour de sa naissance, on cherche à supprimer dans l'enfant, toute manifestation d'indépendance dans ses actes et pensées.

Ce dressage commence par les parents, se continue par l'école, l'atelier, la caserne et finit par la vie même qui pose le dilemme de la soumission ou de l'incertitude du pain.

Evidemment pour fonder une société libre, il faut éduquer une génération libre. Pour cela, il faudrait fonder des écoles libres, et supprimer les casernes.

Il resterait encore les parents et l'atelier, mais ce serait quand même quelque chose de fait.

Les députés pourraient-ils le faire ? Evidemment non ! Ils sont eux-mêmes des représentants de l'autorité et ne peuvent donc pas apprendre aux autres à nier cette autorité.

Ils ne peuvent pas le faire, comme le curé ne peut apprendre à nier Dieu.

Nos députés sont donc non seulement inutiles mais nuisibles. Consciemment ou non, ils trompent le peuple en l'obligeant d'attendre quelque chose d'en haut, et non d'agir lui-même.

La foi en les députés est nuisible au même degré que celle en Dieu ; car, pareillement, elle conduit à la passivité et à l'inaction.

Sonia Lidina